

Rencontres pour le Bilinguisme du 24 novembre 2018

Actes

Les ateliers

Dans la continuité des réflexions menées lors des séminaires du 15 octobre 2016 et du 18 novembre 2017 le séminaire 3 du 24 novembre 2018 se fixait comme objectif principal de susciter des actions concrètes dans lesquelles CBL pourrait s'engager.

Les principes méthodologiques

Le comité d'organisation a choisi de réunir un public ciblé : acteurs du monde de l'éducation, du monde politique, du monde économique, des associations, de la société civile, de sorte à confronter des perspectives variées et à les amener à imaginer des formes d'action. Ils seraient mis au travail dans des groupes différenciés avec pour tâche de s'attacher à une thématique donnée sous le chapeau : « Élaborer un programme d'actions permettant de promouvoir de manière plus efficace l'accès de notre région à un véritable bilinguisme français /allemand -langue standard et dialecte ».

La méthode

Nous avons choisi de travailler sur deux axes complémentaires :

1- *mise en œuvre d'actions coordonnées qui favorisent l'apprentissage de l'allemand -standard ou dialectal ;*

2- *mise en œuvre d'un programme d'actions pour ancrer le bilinguisme dans le contexte local.*

La présentation aux participants fut la suivante :

« *Nous allons organiser le travail sur quatre ateliers :*

Ateliers 1a et 1b : actions en faveur de l'apprentissage de l'allemand ;

Ateliers 2a et 2b : actions en faveur d'un ancrage du bilinguisme dans la société.

Nous avons choisi de vous affecter d'autorité dans les ateliers : vous représentez chacune/chacun des perspectives différentes dont nous voudrions tirer profit pour des actions qui se complètent dans la perspective de l'objectif.

Nous attendons donc de chaque atelier des propositions d'actions complémentaires qui devraient concourir à cet objectif.

Chaque atelier sera animé par un modérateur ; dans chaque atelier un rapporteur aura la tâche de consigner les propositions et de les présenter.

Phase 1 : 4 ateliers

Durée : 60 mn

Phase 2 : les ateliers 1a et 1b d'une part et 2a et 2b d'autre part mettent en commun leurs propositions

Phase 3 : présentation

Les groupes en place étaient pourvus d'une fiche action que devait renseigner le rapporteur.

FICHE D'ACTION (modèle)

Formule/titre qui caractérise l'action :

Objectif/cible

Modalités de l'action

Qui veut prendre part ?

Résultats escomptés

- *un faisceau d'actions convergentes à mettre en œuvre dans chacun des deux domaines ;*
- *mobilisation de bonnes volontés pour participer à la réalisation.*

Le cahier des charges pour les modérateurs se déclinait comme suit :

Le modérateur :

- *anime la discussion ; il peut y participer, bien sûr ;*
- *sollicite les compétences quand il le faut ;*
- *recadre afin de garder le cap, rappelle l'objectif ;*
- *est le maître du temps.*

La composition des ateliers

Atelier 1a : ***Apprendre l'allemand***

Animateur : Corinne Ropital ADEAF – Professeur d'allemand

Rapporteur : Florence Soriano-Gafiuk Directrice de l'ESPE - Site de SGS

Participants Denis Hoffmann IEN -Directeur du Centre Transfrontalier

Marie Balva	Professeur Stagiaire à l'ESPE - SGS
Étienne Kneipp	CBL - Professeur d'Allemand à la retraite
Jürgen Wagner	Professeur de Français en Sarre à la retraite
Régis Baty	Auteur
Fernand Kanzler	Membre du Conseil de Développement

ATELIER 1b : ***Apprendre l'allemand***

Animateur :	Sandrine Quenet	CBL - Professeur ESPE - SGS
Rapporteur :	Philippe Monfort	Directeur du site biculturel de Spicheren
Participants :	Elodie Mareau	Directrice Académique pour le Transfrontalier et l'Allemand
	Jean-Yves Pennerath	Professeur d'Histoire en ABIBAC
	Pierre Lang	Kultusministerium des Saarlandes
	Michèle Haas	CBL -Professeur des Écoles
	Marcel Honnert	CBL
	Robert Allmang	membre du Conseil de Développement
	Laurence Balva	

ATELIER 2a : ***Le bilinguisme dans la société civile***

Animateur :	Frédéric Spitz	Secteur Banque/finance/enseignement
Rapporteur :	Albert Weyland	CBL - Proviseur à la retraite
Participants :	Freddy Staath,	Chargé de mission Grand-Est
	Monique Matter	Fédération Française des Langues Germaniques - Alsace

Wolfgang Bufe	Vereinigung für die Förderung der Zweisprachigkeit -Sarrland
Philippe Beyer	CBL – Professeur d'Allemand
Elvis Stengel	CBL - Musicien
Bernard Paulus	CBL
Jürgen Becker	Directeur Pôle Emploi de Sarreguemines
Marc Maurer	Professeur ESPE à la retraite
Philippe Mouraux	CBL

ATELIER 2b : ***Le bilinguisme dans la société civile***

Animateur :	Bertrand Hiegel	Médiathèque de Sarreguemines
Rapporteur :	Vanina Chauvet	Directrice du Syndicat mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines
Participants :	Christiane Mallick	Maire de Lixing-lès-Rouhling
	Lucienne Viennet	Professeur à la retraite
	Patrick Kleinclaus	Fédération Française des Langues Germaniques - Alsace
	Christian Neu	CBL
	Georges Spitz	CBL
	Francis Dietsch	CBL
	Joseph Uter	Membre du Conseil de Développement
	Daniel Viennet	Proviseur à la retraite
	Jérôme Goulon	

Les idées élaborées et exposées lors de la phase de présentation finale

1- Actions en faveur de l'apprentissage de l'allemand

1a - « Création d'outils pédagogiques et diffusion organisée » dans le but d'impulser et d'accompagner les enseignants. Il s'agirait de créer des malles pédagogiques bilingues, des expositions ou autres pour diffusion (gratuite) auprès des écoles et établissements scolaires.

- Bibliobus itinérant pour la diffusion de supports d'enseignement et de littérature de jeunesse, et assurant des animations (Voir projet itinérant sur Sarreguemines-Bitche).
Un bibliobus transfrontalier : comment assurer son efficacité ?

1b - « Création d'une exposition à destination des élèves et parents sur l'intérêt d'apprendre l'allemand. ». Démarche envisageable : mise en œuvre par les stagiaires de l'INSPE, circulation assurée par le Centre Transfrontalier, Financement par le CD 57. Recherche de compétences (artistiques).

1c - « Généralisation et valorisation des séjours en Allemagne

- Tandems/échanges/accueil en familles/séjours croisés d'élèves sur plusieurs semaines (Cf. : Sauzay, Schuman, Erasmus....).

- Travailler à un réseau d'écoles partenaires ou d'écoles cherchant à entrer dans des partenariats (même provisoires).

- Promouvoir les opportunités que donnent l'entreprise et l'université.

Quels programmes existent ? Comment accéder à l'information ? Quelles aides et où ?

1d - « La construction de cursus transfrontaliers »

- Reconnaissance mutuelle des diplômes binationaux/ de l'un chez l'autre.

- Séjours et échanges d'enseignants (cf. MOSA et autres).

Quels dispositifs existent déjà ? Informer. Promouvoir et susciter.

1e - « Apprentissage tout au long du cursus »

- Sensibiliser et informer : construire un argumentaire à destination de tous les intéressés. Y intégrer de manière raisonnée le rôle de l'anglais.

- Comment lutter contre les déperditions :

- garantir et assurer une continuité des apprentissages ;
- diplômes certifiant.

1f. - « Généralisation et valorisation de projets transfrontaliers »

- Organisation de manifestations bilingues jeune public/tout public.

- Manifestations clé en main.

- Développer un réseau d'intervenants (professionnels, associatifs, culturels du pays voisin) dans le cadre de projets transfrontaliers sur des sujets qui passionnent les élèves. Idée de « faire en allemand ».

- Animations.

2- Actions en faveur d'un ancrage du bilinguisme dans la société

- Signalétique : rendre l'allemand visible dans l'espace public par un affichage bilingue : en liaison avec les partenaires susceptibles de participer : communes et pouvoirs locaux, commerçants....
- Recenser les acteurs concernés. Interrogation sur les modalités d'un lobbying.
- Créer un label « Moselle-Deutsch » : en définir les contours et l'intérêt.
- Action culturelle - Action dans et sur les médias : émissions en 2 langues, faire une place à la chanson allemande.....
- Information sur les programmes culturels binationaux ou nationaux ou aider à un accès à une information qui existe déjà.
- Émission en allemand ou bilingues à destination du jeune public – à coordonner avec des besoins pédagogiques.
- Promouvoir la dimension culturelle bilingue des manifestations locales.
- Faire une action de sensibilisation à la dimension du dialecte sur tout l'espace « germanophone » (cf. : Mir redde platt) mais aussi adapter à l'espace non-sarregueminois.

Synthèse du comité d'organisation.

L'action de CBL peut se concevoir à deux niveaux.

- 1) Une action de proposition, d'incitation, de conseil, de participation, en particulier dans les domaines qui relèvent de la compétence d'autres institutions, ou dans les domaines où d'autres institutions ont à l'évidence la compétence la meilleure. Par exemple, l'association ne peut se substituer à l'Éducation en matière d'enseignement des langues ou en matière de production de matériels pédagogiques. La compétence (enseignants formés....) est à l'Éducation Nationale. Il se poserait aussi le problème de l'acceptance des productions (par exemple pour la production de matériels pédagogiques). Le domaine des échanges scolaires – autre exemple – est déjà parfaitement couvert par des programmes européens (programme Sauzay, Schuman, Erasmus...) pour lesquels une collaboration existe déjà avec le monde éducatif. Il existe aussi dans ce domaine des programmes transfrontaliers sous forme d'initiatives régionales et pilotés localement. Par contre dans ce domaine CBL peut imaginer participer à une action d'information auprès du public. L'association trouve toute sa dimension dans un lobbying pour des actions dans la société civile : rendre l'allemand plus

visible dans le domaine public....

- 2) Des actions directes suscitées ou menées par CBL, dans le cadre de ses possibilités et des compétences qu'il peut réunir. On peut par exemple imaginer, en coordination ou avec l'aide de partenaires la réalisation d'une exposition itinérante qui voudrait promouvoir l'intérêt d'être bilingue dans notre région. Ou participer à des projets culturels allant dans ce sens.

Les actions envisagées dans un premier temps.

Un groupe de pilotage s'est réuni le 19 novembre 2019 et a défini les axes suivants qui devraient être formalisés maintenant. Les critères qui ont présidé au choix sont la « priorité de l'action » et « la faisabilité par l'association ». Ainsi, les actions suivantes ont été retenues :

1- Création d'une exposition à destination des élèves et parents/public plus large sur l'intérêt d'apprendre l'allemand.

Cette exposition sous forme de panneaux (rouleaux) serait itinérante et mise à disposition des écoles et autres partenaires qui souhaitent participer à cette sensibilisation. Fiche de projet en cours de réalisation.

2 – Action culturelle sous forme « cercles de discussion/débats » autour d'un thème. Une progression thématique serait mise en place et exploitée sous forme d'exposés suivis d'un débat. Ces cercles auraient lieu avec une périodicité définie à l'avance et en changeant de lieu.

3 – Recensement et mise en ligne de toutes les actions franco-allemandes existantes.

Mise en place d'une nomenclature pour la présentation de l'ensemble des dispositifs franco/allemands existant dans les domaines éducatifs, civils et économiques.

Appel à contribution de tous les membres de CBL et de personnes extérieures à l'association intéressées par cette action.

4 - Action „Metz est wunderbar“ :

Notre association souhaite participer, au mois de mai, à la semaine franco-allemande « Metz est wunderbar » instaurée en 2016. Organisation d'un café culturel à Metz à l'occasion de cette semaine biculturelle.